Delphine Morand Dumarski Enseignante chargée des aides à dominante relationnelle

Elle aide l'enfant à devenir élève. Ses interventions ont pour objectif de :

- favoriser l'ajustement des conduites émotionnelles, corporelles et intellectuelles,
- favoriser l'efficience dans les différents apprentissages et activités proposées par l'école.
- restaurer chez l'enfant le désir d'apprendre et l'estime de soi.

Avec les enseignants en poste, le maître chargé des aides relationnelles met en œuvre des actions de prévention (ateliers, conseils...) et d'accompagnement pour les élèves rencontrant ces difficultés.

Après avoir observé ses besoins, en collaboration avec l'équipe enseignante, le RASED et les parents, il propose un projet pour l'enfant.

Il peut intervenir en classe en coenseignement, ou plus spécifiquement auprès des élèves à besoin particulier.

Il peut aussi travailler avec des petits groupes d'élèves afin d'élaborer des aides et des adaptations transférables en classe.

L'adhésion de l'élève et de la famille est nécessaire à la mise en place de cette aide.

Pauline GISSELBRECHT Psychologue de l'éducation nationale

Elle aide à comprendre les difficultés d'adaptation de l'enfant à l'école lorsque, malgré les aides proposées :

- les problèmes d'apprentissage persistent,
- le comportement traduit toujours des difficultés,
- l'école est toujours trop difficile pour lui.

Après un entretien avec la famille, l'enfant travaille avec elle en individuel : il parle, il dessine, passe parfois des tests, pour mieux comprendre les raisons qui l'empêchent d'apprendre et de se sentir bien à l'école.

La psychologue, les parents et les professionnels qui connaissent l'enfant, recherchent pour lui l'aide la plus adaptée.

L'autorisation écrite des parents est indispensable. La psychologue applique le code de déontologie de sa profession concernant le secret professionnel. Elle garantit la confidentialité des entretiens et le refus de tout jugement de valeur.

Françoise MERMILLON Enseignante chargée des aides

à dominante pédagogique

Quand un élève a envie d'apprendre mais qu'il n'y arrive pas ("c'est trop difficile", "ca va trop vite"), il peut être aidé dans un petit groupe ou dans sa classe.

Lors de cette aide spécialisée, l'élève apprend:

- à réfléchir,
- à s'organiser,
- à se souvenir,
- à comprendre ce qu'il faut faire pour réussir, via la verbalisation et l'explicitation des procédures,
- prendre confiance, pour progresser et réussir, nouveau, dans sa classe,
- à utiliser des outils d'aide (sousmain) et des stratégies pour réussir.

Les parents sont informés et l'enfant doit être d'accord pour cette aide.

Les difficultés font partie
des apprentissages.
Si l'enfant a du mal
à les surmonter,
il peut être aidé dans l'école par son
enseignant, l'équipe pédagogique et le
RASED:

Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté

C'est un dispositif gratuit de l'Éducation Nationale qui a pour mission d'aider les enfants en difficulté à l'école (apprentissages, relations, comportement...).

> Ce sont les enseignants qui demandent une aide au RASED. Un projet d'aide s'élabore en collaboration avec l'enfant, l'enseignant et les parents. L'élève est aidé pendant le temps de la classe.

Ministère de l'Éducation Nationale Circonscription de Villeurbanne 2.

Les membres du réseau d'aide

Psychologue:

Pauline GISSELBRECHT

Pauline.Gisselbrecht@ac-lyon.fr

Enseignante chargée des aides relationnelles :

Delphine MORAND-DUMARSKI

Delphine.Morand@ac-lyon.fr

Enseignante chargée des aides pédagogiques :

Françoise MERMILLON

Francoise.Mermillon@ac-lyon.fr

Vous pouvez nous joindre par mail ou par téléphone :

04.72.91.80.64

Laissez un message sur le répondeur si besoin.

RESEAU D'AIDES SPECIALISEES AUX ELEVES EN DIFFICULTE

Circonscription Villeurbanne 2

ł



RASED

ł

Groupes scolaires

JULES GUESDE 51, rue Jules Guesde 69100 VILLEURBANNE

ALBERT CAMUS 195, rue Voillot 69100 VILLEURBANNE